

RECOMMANDATIONS

Les recommandations ci-après s'adressent à l'endroit des différents acteurs:

1. Patrons de presse

- Dispenser de programme de renforcement de capacités des journalistes en matière de protection de l'enfance;
- Réviser la ligne éditoriale suivant le principe du respect des droits de l'enfant, de leur bien-être et de leur dignité;
- Assurer le suivi des informations jusqu'au dénouement d'une situation;
- Solliciter les experts et les leaders d'opinion à apporter leur expertise sur les thématiques de l'enfance.

2. Journalistes (Reporters/Rédacteurs)

Ecriture journalistique

- Maîtriser les différents registres de langue dans le journalisme;
- Eviter au mieux l'usage des termes sensationnels et argotiques, l'usage des stéréotypes ou des différentes appellations stigmatisantes.

Traitement des informations

- Veiller à la mise en cohérence des informations citées dans l'article;
- Assurer le recoupement des informations en mobilisant et en citant de sources fiables (sources physiques, bibliographiques, webographiques);
- Utiliser des données statistiques officielles, vérifiables venant des institutions reconnues crédibles comme les instituts de recherche, les institutions rattachées à l'Etat et les organismes internationaux...;
- Prendre en compte les opinions des enfants;
- Saisir toute opportunité pour vulgariser et promouvoir les droits de l'enfant ;
- Assurer la mise en lien de la photo d'illustration avec le contenu de l'article

Nous contacter:

LOT II U 21 Bis Ampahibe/101 Antananarivo - Madagascar
+261 34 83 232 46
Site Web: www.ecpat-madagascar.org
Page Facebook: ECPAT France Madagascar
Email: communicationmada@ecpat-france.org

Code de déontologie et éthique des journalistes

- Assurer l'assistance d'un enfant ayant subi des violences par un spécialiste;
- Respecter le droit à la vie privée et le droit à l'image;
- Obtenir le consentement de la personne responsable de l'enfant avant la prise des photos.

3. Experts et leaders d'opinions

- Partager des informations fiables et à jour;
- Orienter les journalistes vers des sources fiables;
- Promouvoir les droits de l'Enfant à travers leur intervention.

Associations partenaires dans le travail de monitoring



Association GAZELA pour le développement social



ONG HAFA



Association MIFAMA



Association CFAE/ENDA



Association AIC



Association JORO for Biodiversity



Association Zara Aina

Association AVOTRA FFF

